Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215602590-20260320-D2026_03_03-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Date de la convocation : 16/03/2026
Date d'affichage : 16/03/2026

Secrétaire de séance : Maëlys BERTHO

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de la Trinité Surzur, convoqué le lundi 16 mars 2026 s'est réuni, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Le Quinio, doyen d'âge de l'assemblée.

NOMS - Prénoms	Présents	Absents excusés	Pouvoirs à	NOMS - Prénoms	Présents	Absents excusés	Pouvoirs à
CADORET Sandrine	X			BENNAÏ Nasser	X		
GALLAIS Jean Luc	X			RYO Estelle	X		
AUDROIN Céline	X			LE GALLIC Séverine	X		
EON Arnaud	X			SAVEA Mickael	X		
VIMONT Ombeline	X			EON Charline	X		
LE QUINIO Henri	X			LE GALEZE Fabien	X		
LEOST Roger	X			PERON Jessica	X		
THEAUDIN Yves	X			RAVET Sylvain	X		
BREVET Valérie	X			BERTHO Maëlys	X		
BERTHO Maëlys	x						

TOTAL MEMBRES	Présents	Pouvoirs	Votants
19	19	0	19

D2026-03-03 – ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Un appel à candidatures est effectué et il est laissé le temps du dépôt des listes ;
Une première liste : Liste n°1 avec Monsieur Jean-Luc GALLAIS, Madame Céline AUDROIN, Arnaud EON et Ombeline VIMONT présente sa candidautre ;

Aucune autre liste ne se présente.

Madame la Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Bulletins trouvés dans l'urne : **19**
Blanc : **0**
Nuls : **1**
Suffrages exprimés : **19**
Majorité absolue : **10**

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215602590-20260320-D2026_03_03-DE

Ont obtenu : 19 voix, unanimité : Les membres de la liste n°1 sont élus, dans l'ordre indiqué sur le bulletin de vote et immédiatement installés dans leurs fonctions :

1er adjoint : Jean-Luc GALLAIS
2ème adjoint : Céline AUDROIN
3ème adjoint : Arnaud EON
4ème adjoint : Ombeline VIMONT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Secrétaire de séance
Maëlys BERTHO

La Maire,
Sandrine CADORET

MAIRIE DE LA TRINITE-SURZUR (MORBIHAN)

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,
La Trinité Surzur, le 23 mars 2026, Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Retour de préfecture tamponné le : 03 / 2026